

DECISIONS DU CONSEIL

Extrait des décisions du Conseil communal du 17 novembre 2015

Au cours de sa séance du 17 novembre 2015, le Conseil a notamment :

F MDF SA

- approuvé le transfert des actions d'Alpiq SA à la SEIC TELEDIS SA, avec maintien de l'obligation par Alpiq SA de démanteler, à ses frais, le téléphérique

CONVENTION B-VALGRID

- décidé d'avaliser la convention B-Valgrid proposée

LETTRE DU CORM – DÉLÉGATION À LA RÉGION

- informé que M. Philippe Buthey a été désigné pour remplacer Mme Géraldine Granges Guenot, durant son absence, à la commission scolaire du cycle d'orientation régional

TRAVAUX PUBLICS

- accepté le crédit d'engagement pour la réalisation de la zone de Châtaignier Ouest

VALAIS ROULE :

- décidé de renouveler le soutien de la Commune pour 4 ans

ROUTE FORESTIÈRE DES GARETTES

- pris acte de la décision positive du Conseil d'Etat du 11 novembre 2015, avec un droit de recours de 30 jours
- adjugé les travaux de déboisement au triage forestier intercommunal Fully-Dorénaz-Collonges
- confirmé l'adjudication des travaux de la route à l'entreprise DEC

ROUTE DE MARTIGNY, INSARCE-LA LOUYE

- adjugé un mandat complémentaire au bureau d'ingénieurs Cert Ingénierie SA

SYTÈME D'ALARMES AVALANCHE

- adjugé les travaux de fourniture et pose d'un système de détection avalanche (feux) à l'entreprise SensAlpin

MÉRITES SPORTIFS ET CULTURELS :

- décidé d'attribuer les mérites suivants, sur la base des préavis des commissions y relatives :

○ **Culturels :**

1. Monsieur Gianfranco Cencio
2. 20 ans de la Belle Usine
3. Madame Héloïse Maret

○ **Sportifs :**

1. Individuel : Monsieur Edimilson Fernandes FC Sion.
2. Club : FC Fully (80 ans)
3. Personnalité dirigeante : Monsieur Léon Lovey en qualité de dirigeant de l'Ultra Trail du Mont-Blanc

- **Mérite social :**
 1. Magasin du monde
 2. Association des hospitaliers et hospitalières de Lourdes, section Fully

CONSTRUCTIONS

- autorisé les demandes suivantes :

Requérants : 151/15 Cenere Mario, Chemin du Milieu 10 – 1920 Martigny

Objet : Construction d'ateliers-dépôts avec bureaux et logement (Modification des plans autorisés le 10.12.2013)

Situation : L'Etray, Chemin de l'Industrie, Folio 38, Parcelle No 5326, zone artisanat

Requérants : 158/15 Chappot Christophe, Rte de la Forêt 114 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un couvert et d'un SPA de nage

Situation : La Louye, Route de la Forêt, Folio 23, Parcelle No 6596, zone coteau

Requérants : 180/15 SPIV SA, M. Sandro Gaspari, Rue de l'Eglise 44 – 1926 Fully

Objet : Construction d'un immeuble d'habitations (Modification des plans autorisés les 17.02.2015 et 31.03.2015)

Situation : Creppier, Route de Saillon, Folio 17, Parcelle No 5736, zone forte densité

Requérants : 170/15 Arch2 Sàrl, Pitteloud David, Rte de la Forêt 128 – 1926 Fully

Objet : Construction d'une habitation individuelle

Situation : Le Pont, Chemin des Ceps, Folio 23, Parcelles Nos 6681, 6682, 6690, 6694, 6695, zone coteau

BOURGEOISIE

- décidé d'acquérir la parcelle N° 8574 d'environ 3'198 m2 au nom de la Bourgeoisie de Fully

PROROGATION, CRÉDIT SUPPLÉMENTAIRE ET CRÉDIT D'ENGAGEMENT

- accepté formellement les demandes suivantes :
 - 210.503.08 Toiture Collège de Saxé : Fr. 130'000.- de prorogation de crédit et Fr. 100'000.- de crédit supplémentaire
 - Agrandissement, rénovation et mise en conformité de la crèche/UAPE Pouce et l'administration des parents d'accueil à Vers l'Eglise : demande de crédit d'engagement de Fr. 2'200'000.-
 - 750.501.27 Digue Village de Saxé-eaux claires Fr. 450'000.- de prorogation de crédit
 - 750.661.13 Subvention torrent de Saxé Fr. 315'000.- de prorogation de crédit
 - 340.506.00 Complément aménagement cantine scolaire : demande de crédit d'engagement de Fr. 100'000.-
 - 800.501.01 : Accès et place de traite Fr. 73'500.- de prorogation de crédit

PROMOTION ECONOMIQUE

- décidé d'autoriser l'ouverture prolongée des commerces situés sur le territoire communal le vendredi soir jusqu'à 19h30 ainsi que pour les nocturnes, décision appliquée à tous les commerçants

CYCLE D'ORIENTATION

- décidé d'adjuger le mandat de prestataire de service pour la cantine à la boucherie-traiteur Vouilloz